

DATE DE LA SAISINE

ACCOMPAGNEMENT SANTÉ SOLLICITÉ DANS LE CADRE⁽¹⁾:

DE DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX DROITS		
DE RENONCEMENT OU DE DIFFICULTÉS D'AC	CÈS À DES SOINS	
DE RENONCEMENT OU DE DIFFICULTÉS D'ACCÈS À DES SOINS LIÉS À UN HANDICAP		
DE FRAGILITÉ FACE AU NUMÉRIQUE		
DE SITUATION SOCIALE COMPLEXE		
COORDONNÉES DE L'ASSURÉ(E) ⁽¹⁾ :		
NOM	PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE	N° DE TÉLÉPHONE	
EMAIL		
COORDONNÉES DU DÉTECTEUR QUI POURRA ÉVENTUELLEMENT ÊTRE		
CONTACTÉ PAR LA CPAM POUR DES PRÉCISIONS :		
NOM/PRÉNOM	EMAIL	
STRUCTURE STRUCTURE	N° DE TÉLÉPHONE	
QUELLES ACTIONS LE DÉTECTEUR A-T-IL DÉJÀ ENGAGÉ :		
☐ DOSSIER DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE ☐ AUTRE	☐ DOSSIER D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	
(1) Seuls ces champs sont obligatoires. Néanmoins, les autres champs permettent une prise	en charge plus rapide dans l'accompagnement de l'assuré(e).	



PARTIE À COMPLETER EN CAS DE RENONCEMENT OU DIFFICULTÉS D'ACCÈS À DES SOINS :

QUELS SOINS NE SONT PAS RÉALISÉS ?			
CONSULTATIONS DE MÉDECINE GÉNÉRALE OU SP	CHIRURGIE		
ACTE CHEZ UN SPÉCIALISTE, ANALYSES OU EXAMENS MÉDICAUX (soins dentaires, infirmiers, de kinésithérapie, radiologie, biologie)		PHARMACIE	
DISPOSITIFS MÉDICAUX (OPTIQUE, AUDITIF, PETIT ET GRAND APPAREILLAGE)			
DEPUIS QUAND DURE LE RENONCEMENT ?			
MOINS DE 3 MOIS DE 3 MOIS À 1 AN PLU	JS D'1 AN PLUS DE 2 ANS	5	
QUELLES EN SONT LES CAUSES ? UN PROBLÈME :			
D'ACCÈS AUX DROITS (médecin traitant, couvert	ure assurance maladie et/ou comp	olémentaire, ALD)	
DE RESTE À CHARGE	DE TRANSPORT		
D'AVANCE DES FRAIS	DE DÉMARCHES TROP COM	PLIQUÉES	
DE DÉLAIS DE RDV TROP LONGS	DE REFUS DE PRISE EN CHA PROFESSIONNEL DE SANTI		
AUTRE	PROFESSIONNEL DE SANTI	-	
À faire signer par l'assuré(e) ou à défaut, en cas de détection à distance, lui communiquer les informations ci-après (dans ce cas, un courrier lui sera adressé pour confirmer son accompagnement): J'accepte que mes coordonnées soient transmises à la Mission accompagnement santé de ma Caisse d'assurance maladie afin d'être contacté(e) pour un accompagnement santé personnalisé et d'un suivi adapté. Signature de l'assuré(e):			
Mention d'information pour l'assuré(e) :			
La mise en oeuvre de ce service d'accompagnement nécess concernant dans le strict respect du principe de confidenti et le suivi de votre dossier pour votre accès aux soins et données peuvent être traitées à des fins d'évaluation et de 18 mois après la fin de l'action d'accompagnement. Co des données à caractère personnel, vous disposez d'un concernent ainsi que d'un droit à l'effacement en adres primaire d'assurance maladie de rattachement ou à sor plus sur notre politique de protection des données, rend difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessu auprès de l'autorité indépendante en charge du respect suivante: Commission Nationale Informatique et Libertés Cedex 07.	alité. Le traitement vise à permettre l'a à la santé. Sauf opposition expresse d'études. Vos données ne sont pas co onformément aux dispositions relativ droit d'accès et de rectification aux d sant une demande écrite au directeu délégué à la protection des donnée ez-vous sur notre site d'information a s, vous pouvez également introduire de la protection des données person	de votre part, vos inservées au-delà res à la protection données qui vous ur de votre caisse es. Pour en savoir ameli.fr. En cas de une réclamation inelles à l'adresse	

^{**} DOCUMENT À TRANSMETTRE À LA MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ DE LA CAISSE DE RATTACHEMENT DE L'ASSURÉ(E) **